

## ÉDITO



## Ne jetez pas vos masques n'importe où !

Sur nos visages comme dans les médias, les masques sont partout. Malheureusement, ils sont aussi souvent par terre, dans la rue, les jardins, et les parties communes des immeubles.

Ces masques (et gants) usagés, jetés n'importe où, sont **un cauchemar pour les agents de nettoyage**, sur la voie publique comme dans les bâtiments privés. **Un drame pour l'environnement**, quand on sait que 80% des déchets qui polluent les mers et les océans sont, à l'origine, des déchets jetés par terre.

## Un geste qui peut coûter cher...

Vous l'aurez compris : jeter son masque (ou ses gants) par terre n'est ni civique, ni respectueux de l'environnement. Et cela peut coûter assez cher : **une amende de 68 euros, qui pourrait bientôt passer à 135 euros**, selon un projet de décret du gouvernement présenté mi-juin.

Aucun doute : **mieux vaut jeter son masque et ses gants usagés dans une poubelle**, idéalement dans un sac séparé et bien fermé. Facile, non ?

## COVID-19



## Le protocole de PATRIMOINE salué et signé par tous les représentants de locataires

Le 4 juin dernier, à l'occasion du Conseil de Concertation Locative, les instances représentatives des locataires (CLCV, CNL, DAL HLM 31, CSF et AFOC 31) ont signé le protocole mis en place par PATRIMOINE pour répondre aux enjeux économiques et sociaux soulevés par la crise sanitaire.

## Un accompagnement social renforcé

Dans cette période de crise sanitaire, PATRIMOINE reste au plus près du quotidien de ses locataires et propose – sur la base de la charte nationale signée conjointement par les bailleurs sociaux et les instances représentatives des locataires – **un protocole d'engagements citoyens et solidaires** pour accompagner ses locataires impactés par la crise sanitaire du COVID-19.

Ce protocole vise **un accompagnement social renforcé, individualisé et des solutions adaptées à chaque locataire en fragilité économique et ou sociale liée au COVID-19.**

Le protocole a été approuvé et salué par les instances représentatives des locataires, tant par celles siégeant au Conseil d'Administration de PATRIMOINE (CLCV, CNL et DAL HLM 31) que par la CSF et l'AFOC 31. Il s'organise autour de 3 axes principaux :

- ▶ Une démarche volontaire et solidaire vers les publics fragilisés
- ▶ Une organisation et une logistique adaptées
- ▶ Des réponses ajustées aux difficultés économiques

Retrouvez plus de détails sur ce protocole dans la rubrique Actualités de notre site web : [www.sa-patrimoine.com/actualites](http://www.sa-patrimoine.com/actualites)



## Vous avez des difficultés pour payer votre loyer ou craignez d'en rencontrer bientôt ?

▶ **N'attendez pas ! Contactez au plus vite votre Chargé-e de Clientèle** (ses coordonnées figurent sur vos avis d'échéance). Des solutions adaptées à votre situation vous seront proposées.



## Vous êtes victime ou témoin de violences familiales ?

▶ **En cas d'urgence, contactez Police Secours en appelant le 17 ou par SMS au 114.**

▶ **Vous pouvez également trouver de l'écoute et des informations en appelant les numéros spéciaux :**

- ▶ Violences Femmes Info - 3919
- ▶ Enfance en Danger - 119

Plus d'infos sur [www.arretonslesviolences.gouv.fr](http://www.arretonslesviolences.gouv.fr)



## DOSSIER

# Cet été, profitez de votre balcon en toute sécurité

L'été est arrivé et si vous avez la chance d'avoir un balcon, c'est certainement la meilleure période de l'année pour en profiter. C'est donc aussi le moment de faire le point sur ce qui est autorisé... et sur ce qui ne l'est pas.

## Puis-je faire des grillades sur mon balcon ?

**NON** | Comme le précise votre contrat de location, **il est strictement interdit de faire des grillades sur votre balcon**. Le **risque d'incendie** est réel, surtout avec un barbecue à charbon.

Même avec un barbecue électrique, **la fumée et les odeurs vont à coup sûr incommoder vos voisins**. Autant de raisons de préférer le four, qui permettra de faire d'excellentes grillades, en toute sécurité et sans déranger personne.

## Puis-je mettre des plantes sur mon balcon ?

**OUI** | Vous pouvez installer pots de fleurs et jardinières sur votre balcon, à **condition que ceux-ci restent du côté intérieur des garde-corps**. Pour des raisons de sécurité, **il est évidemment interdit d'accrocher quoi que ce soit du côté extérieur du garde-corps**.

## Puis-je installer du mobilier sur mon balcon ?

**OUI** | Si votre balcon est assez grand pour cela, vous pouvez bien sûr y installer une petite table et quelques chaises.

**MAIS** | Attention : **un balcon n'est pas fait pour accueillir du mobilier lourd (armoires, canapés...) ou des appareils électroménagers (frigo, congélateur, lave-linge...)**. En plus de donner à votre balcon des allures de capharnaüm, **ils peuvent provoquer ou alimenter des incendies et causer beaucoup de dégâts**.

**Il est également interdit (et dangereux) d'installer des piscines ou spa gonflables sur les balcons**. Les volumes d'eau nécessaires pour les remplir pèsent plusieurs centaines de kilos. Or, la structure des balcons n'est pas conçue pour supporter une telle charge. **Vous risquez de fragiliser la structure du balcon, voire de le faire s'effondrer**. A éviter absolument, donc !

## REMERCIEMENTS



## Un geste qui fait plaisir

Sur plusieurs résidences, enfants et adolescents ont laissé sur les containers poubelles des dessins et messages pour soutenir et remercier les agents de nettoyage.

## Nettoyage, maintenance et solidarité : merci à tous nos prestataires !

PATRIMOINE tient à remercier chaleureusement :

► **Les prestataires de nettoyage** — agents de nettoyage et régies de quartiers — qui ont œuvré à la propreté de nos résidences, en particulier sur les secteurs toulousains Reynerie et Bellefontaine. Outre le nettoyage et la désinfection, certains ont également participé à des actions de solidarité, telles que la distribution de colis alimentaires aux habitants les plus en difficulté.

► **Les prestataires de maintenance**, qui ont œuvré à nos côtés pour gérer les urgences techniques.

Dans le contexte difficile que nous avons connu, **l'engagement et le professionnalisme de tous nos prestataires méritent la considération et le respect de tous**.

## TÉMOIGNAGES

# Gardiens et régisseuse racontent leur confinement

Fidèles au poste, ils sont restés sur site pendant le confinement : hommage à nos gardiens et notre régisseuse...



**Carole Dufoutrelle**  
Régisseuse  
"Louis Plana"

*La plus difficile a été de ne pas voir les locataires, de ne pas pouvoir dire au revoir à ceux qui quittaient leur logement. Je traitais leurs demandes à distance depuis mon bureau d'accueil, fermé par un rideau de fer. Les locataires m'envoyaient des mails pour demander de mes nouvelles. Lorsque j'ai pu rouvrir ce rideau, ça m'a permis de voir des visages, des sourires et une résidence qui vit à nouveau.*



**Anne-Marie Jimenez**  
Gardiennne  
"Les Saules - Garonne"

*Pour beaucoup de locataires seniors, le virus était une chose assez abstraite. Malgré la désinfection quotidienne des surfaces de contact, la distanciation sociale et les gestes barrières ont été difficiles à accepter pour certains. Notre salle commune étant fermée, je ne pouvais plus proposer les activités habituelles (loto, séances d'étirements). Mais je me suis adaptée, en proposant des promenades ou des étirements dans notre jardin (dans le respect des gestes barrières !). Les appels téléphoniques réguliers aux seniors ont également été très appréciés.*



**Guy Micaleff**  
Gardien  
"La Tour du Parc"

*Il n'a pas été évident de continuer à travailler malgré cet "ennemi invisible", mais la vie a peu changé sur La Tour du Parc. Les locataires qui habituellement font preuve de civisme et de solidarité ont été encore plus présents et compatissants, me remerciant même de continuer à travailler et de "m'occuper d'eux". La distribution de repas aux personnes en difficulté, ou encore les coups de fil aux personnes âgées, ont rendu le confinement moins difficile et amélioré la relation avec PATRIMOINE.*